

FORMATION TRAVAUX SUR PYLÔNE

Public

Toute personne devant porter des EPI dans le cadre de son activité professionnelle

Durée

1 jour
-
7 H 00



Coût en Inter

- 275 € H.T. par personne
- 1 285 € H.T. pour un groupe de 5/6 pers.
- Intra : nous consulter

Objectifs



Savoir gravir un pylône en utilisant les systèmes antichute. Permettre aux travailleurs en hauteur d'évacuer une personne suspendue (technique utilisant un kit d'évacuation).

Méthodes pédagogiques



L'apport de connaissances est accompagné d'exercices concrets.
La formation est centrée sur des mises en pratiques.

Moyens pédagogiques



Salle de formation théorique avec rétroprojection.
Pratique sur plateau technique dédié aux travaux en hauteur.
La formation est assurée par un formateur de travaux sur cordes, cordiste expert titulaire d'un CQP niveau 2 minimum, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.



Théorie

- Réglementation du travail en hauteur
- Accidentologie liée aux chutes
- Prépondérance des protections collectives
- Connaissance des équipements de protection individuelle
- Notions clés (tirant d'air, facteur de chute, résistance du matériel, traumatologie)
- Maintenance des EPI



Pratique

- Vérification des EPI avant utilisation
- Utilisation des différents systèmes d'arrêt des chutes
- Utilisation des différents ancrages dont temporaires
- Utilisation d'une longe de maintien
- Équipement du secouriste, découverte du matériel de secours (évacuateur normé)
- Manipulation du matériel en lieu sécurisé, reproduction de situations de travail selon le métier des stagiaires avec scénario de victime en perte de conscience
- Option levage de charge



Prérequis

- Maîtrise orale et écrite du français
- Aucune contre-indication aux travaux en hauteur



Validation de la formation

Une attestation individuelle de formation sera délivrée après un test théorique (QCM) et un test pratique



Modalités et délais d'accès

- Inscription minimum 24h avant le début de la session (sous réserve disponibilité)
- En Inter
- En Intra, sur votre site : nous consulter
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter